UBIC – Démarche RSE 2026

Des engagements aux actions

Environnement · Social & Droits humains · Éthique des affaires

Édition octobre 2026 · www.ubic.fr



Sommaire



01 Notre démarche RSE

Enjeux, piliers et méthode

02 Environnement

Énergie, déplacements, économie circulaire, déchets

03 Social & Droits humains

Santé-sécurité, conditions de travail, écoute, compétences, respect des personnes

04 Éthique des affaires

Intégrité, alerte, partenaires, sécurité de l'information

05 Pilotage, indicateurs et priorités

Système de pilotage, tableau de bord 2026, priorités d'amélioration

01

Notre démarche RSE

Identifier nos enjeux, formaliser nos engagements, agir et mesurer

UBIC, intégrateur audiovisuel à taille humaine

UBIC conçoit, installe et maintient des solutions audiovisuelles pour ses clients. L'entreprise n'exerce aucune activité de fabrication : elle achète ses équipements auprès de constructeurs et de distributeurs, les intègre chez ses clients et en assure la maintenance.

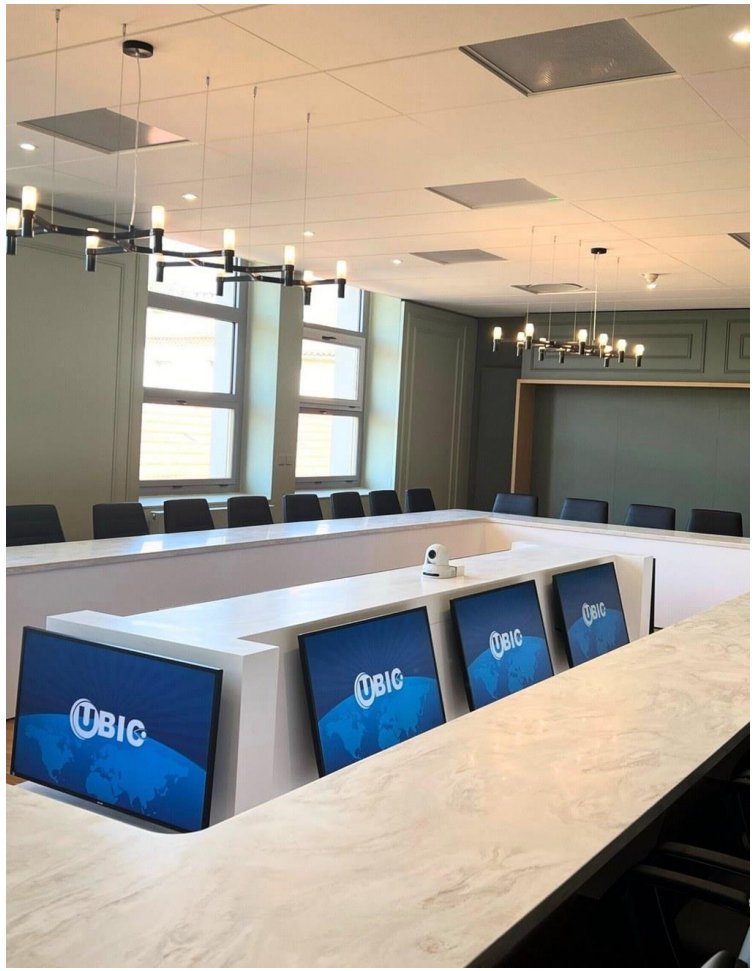
2008
année de création

22
collaborateurs

1
site unique, à Mauguio (34)

13
véhicules au 1er janvier 2026

5 grands domaines d'activité : commercial, technique, logistique, administratif et bureau d'études · Convention collective IDCC 1686



Une réalisation UBIC

Des enjeux identifiés à partir de notre activité réelle

Environnement

- Les déplacements des équipes : environ 92 % de notre consommation d'énergie (2025)
- Le cycle de vie des équipements électriques et électroniques : notre levier le plus direct
- L'énergie des locaux : environ 8 % de notre consommation (2025)

Social & Droits humains

- La sécurité des équipes sur le terrain : route, manutention, travail en hauteur, électricité
- La santé au travail : postures, charge de travail, équilibre des temps de vie
- Les compétences, dans un métier technique qui évolue rapidement

Éthique des affaires

- L'intégrité dans les appels d'offres, les marchés publics et les achats
- La maîtrise de notre chaîne de fournisseurs et de sous-traitants
- La protection des informations que nos clients nous confient

Une démarche proportionnée à notre taille : agir en priorité là où se situent nos impacts et nos risques réels.

Trois piliers, une même méthode

Environnement	Social & Droits humains	Éthique des affaires

1	2	3	4	5	6	7
Identifier les enjeux	**Formaliser des engagements**	**Mettre en œuvre des actions**	**Sensibiliser**	**Mesurer**	**Réaliser des revues**	**Améliorer**
à partir de notre activité réelle	politiques et chartes approuvées par le Président, avec objectifs chiffrés	sur le terrain, au bureau et avec nos partenaires	sessions collectives, intégration, affichage dynamique	indicateurs datés, avec périmètre et méthode	revue annuelle de chaque politique par la direction	plans d'actions avec responsable et échéance

Des canaux d'écoute et de signalement ouverts

- ecoute@ubic.fr — collaborateurs
- alerte@ubic.fr — collaborateurs et partenaires
- boîte d'expression — contribution signée ou anonyme

02

Environnement

Agir là où se situent nos impacts

Nos impacts : d'abord la route, puis le matériel

92 %

de notre consommation d'énergie provient des déplacements

Estimé



Carburant ≈ 316 300 kWh

Électricité 27 834 kWh

1 carré = 1 %

Année 2025 · siège de Mauguio et flotte UBIC · total ≈ 344 100 kWh · carburant converti à partir des volumes estimés (PCI 9,94 kWh/L)

Déplacements

Premier poste d'énergie et d'émissions : nos équipes interviennent sur les sites de nos clients.

Équipements

Écrans, visioconférence, audio, réseau : leur durée de vie est l'enjeu où notre action est la plus directe.

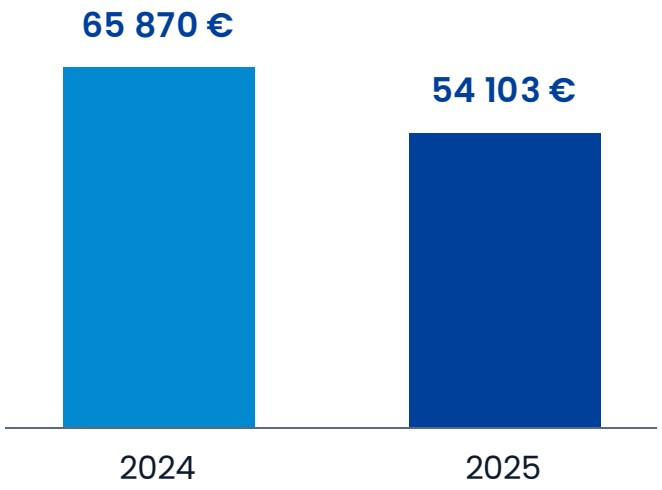
Locaux

Bâtiment livré en 2020, éclairage intégralement LED : environ 8 % de l'énergie consommée.

Politique environnementale en vigueur depuis le 3 août 2026 · objectifs chiffrés · suivi par une référente environnement · revue annuelle par la direction

Carburant : une dépense en baisse de 17,9 % en 2025

Dépense carburant (€)



- 17,9 %

2025 vs 2024

Mesuré — donnée comptable

≈ 103 t → ≈ 85 t CO_2e

émissions liées au carburant (scope 1), 2024 → 2025

Estimé

27 834 kWh

électricité consommée en 2025, année de référence

Mesuré

1 160 kWh

d'électricité par salarié en 2025 (24 salariés)

Mesuré

La dépense provient de la comptabilité. Volumes et émissions sont estimés de manière prudente (1,70 € TTC/L ; 2,66 kg CO_2/L de gazole). Les prix ayant été relativement stables, la baisse traduit très majoritairement une réduction des volumes, sans qu'un effet prix puisse être totalement exclu.

Prochaine étape — Collecter les volumes réels de carburant auprès de nos fournisseurs — objectif 31/12/2026

Moins de kilomètres, des véhicules moins émetteurs

Ce que nous faisons

- Le train pour les déplacements de personnes sur longue distance
- La sous-traitance locale pour les interventions éloignées
- Les réunions à distance quand la présence n'est pas nécessaire, avec nos propres équipements de visioconférence
- Le regroupement des interventions par secteur géographique
- Des règles d'écoconduite diffusées à tous les conducteurs
- Des véhicules de tourisme acquis en motorisation hybride depuis 2021

4 / 13

véhicules hybrides au 1er janvier 2026, soit 31 % du parc

Mesuré

4,8 ans

âge moyen des véhicules au 1er janvier 2026

Mesuré

Nos objectifs

Objectif

- 50 % de véhicules hybrides ou électriques — 31/12/2028
- ≤ 180 g CO_2/km pour chaque utilitaire renouvelé — renouvellement de deux camions en cours (de plus de 200 à 180 g CO_2/km)

Utilitaires : l'électrique n'est pas retenu à ce stade (autonomie et recharge incompatibles avec des tournées chargées en matériel) ; UBIC agit sur un seuil d'émissions à chaque renouvellement.

Green IT : éviter qu'un équipement devienne un déchet

Un écran ou un système de visioconférence déposé d'une salle de réunion est le plus souvent parfaitement fonctionnel. Notre premier levier n'est pas le recyclage : c'est le réemploi.

1 Réduire

Achat raisonné : durée de vie, réparabilité et disponibilité des pièces détachées prises en compte à la sélection.

2 Réemployer

Offre de matériel reconditionné : équipements contrôlés, rénovés et remis sur le marché avec une garantie. Réutilisation interne ou don à des associations partenaires.

3 Prolonger l'usage

Équipement en tant que service : abonnement mensuel, pas de suréquipement, reprise du matériel contractuelle et systématique en fin de contrat.

4 Recycler

Filière agréée lorsque le réemploi n'est plus possible ; éco-contribution DEEE acquittée sur chaque achat de matériel.

Origine des équipements reconditionnés : retours de location, matériels de démonstration, reprises à la demande d'un client. Démarche publiée sur www.ubic.fr/green-it.



Prochaine étape

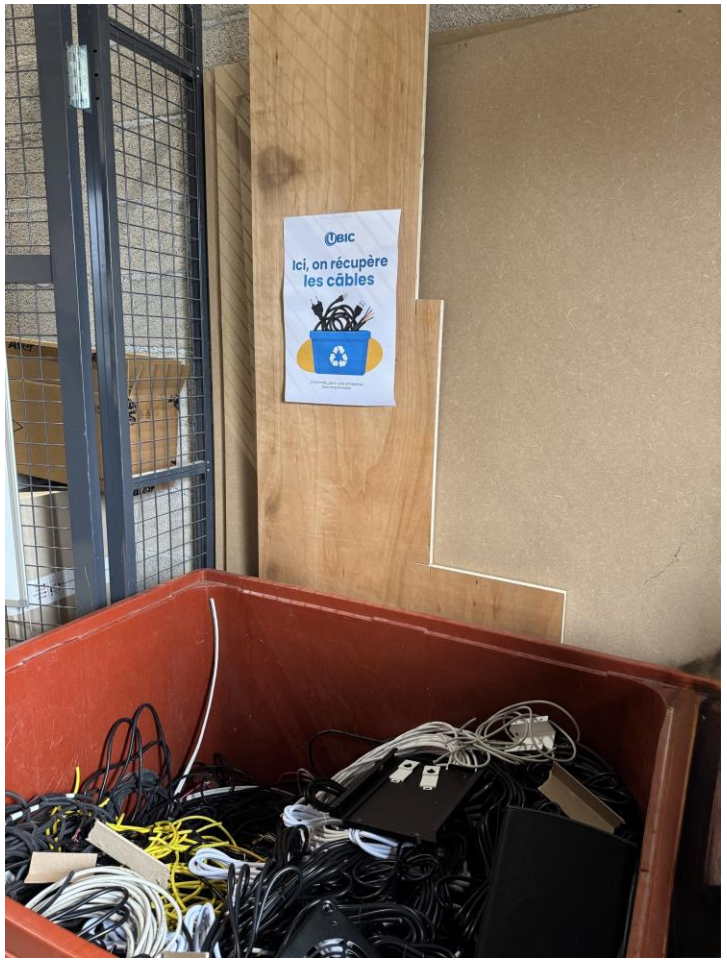
Mesurer le volume d'équipements reconditionnés remis sur le marché (à compter de 2026)

Déchets d'équipements : 442 kg valorisés au 1er semestre 2026

442 kg

Mesuré

de câbles, métaux et batteries issus des déposes d'installations, remis à un recycleur spécialisé



Répartition par flux (kg)



- Câbles réseau · 262 kg (59 %)
- Métaux ferreux et non ferreux · 140 kg (32 %)
- Batteries · 40 kg (9 %)

100 % orientés vers une filière de valorisation

0 kg envoyé en enfouissement

1er semestre 2026 · siège de Mauguio · quantités issues des bons d'enlèvement du prestataire (2 enlèvements)

Tous nos flux sont triés ; leur pesée est la prochaine étape

Flux	Traitement
Grands cartons	Recyclage
Petits cartons	Réutilisés pour nos propres expéditions
Verre	Tri dans les locaux, encadré par une note interne
Papier	Tri ; impression recto-verso par défaut ; factures fournisseurs dématérialisées
Toners et cartouches	Information affichée en interne ; filière de collecte active
Déchets divers d'activité	Déchèterie professionnelle (contrat de réception)

Ces flux ne sont pas pesés à ce stade : UBIC identifie cette absence de pesée comme une limite de son reporting actuel.

À venir

Collecte sélective des emballages

Adhésion à la collecte du Pays de l'Or confirmée en mars 2026 ; mise en service prévue fin 2026 – début 2027 : emballages plastiques, polystyrène, papier bulle sortiront du flux non trié.

Prochaine étape

Étendre la pesée

Obtenir des prestataires les quantités de cartons et de déchets déposés en déchèterie.

6 flux de déchets triés à la source, chacun orienté vers sa filière de traitement

Des achats et des usages plus sobres

Achats d'équipements

À performance et prix comparables, nous prenons en compte la consommation en fonctionnement et en veille, la durabilité et la disponibilité des pièces détachées. Les engagements environnementaux publics des constructeurs sont examinés lors du référencement d'un nouveau fournisseur direct. Nous privilégions la maintenance et la réparation, et proposons des alternatives au neuf.

Plastique à usage unique

En juin 2025, UBIC a résilié son abonnement de fontaines à bonbonnes plastique et mis à disposition de ses salariés des bouteilles en verre réutilisables.



Locaux et usages

- Éclairage intégralement LED
- chauffage et climatisation réglables par zone
- extinction des postes et des équipements audiovisuels en dehors des heures d'activité
- relevé annuel de la consommation électrique.

Objectif — **- 5 % de consommation électrique par salarié par rapport à 2025 — 31/12/2027**

Sensibiliser chacun aux gestes qui comptent

« Nos impacts, nos gestes »

Session de 30 minutes · 3 août 2026 · dans nos locaux

- Où sont réellement nos impacts : 92 % sur la route
- Écoconduite et extinction des équipements
- Les filières de tri et le devenir de chaque flux
- Le réflexe terrain : reconditionner, réutiliser ou donner avant de recycler

En continu

- Règles présentées à chaque intégration : tri, extinction des équipements, écoconduite, optimisation des tournées
- Messages de prévention sur l'affichage dynamique interne
- Au moins une action de sensibilisation par an



Objectif

100 % des collaborateurs sensibilisés aux bonnes pratiques environnementales — 31/12/2026

03

Social & Droits humains

Protéger, écouter et faire progresser nos équipes

Santé et sécurité : prévenir les risques de nos métiers

La sécurité de nos collaborateurs prime sur toute contrainte de délai ou de production : chacun peut interrompre une intervention qu'il juge dangereuse, sans que cela puisse lui être reproché.

Risque routier

Flotte entretenue, permis présenté chaque année, binômes sur les longs trajets

Manutention

Intervention en binôme sur la grande majorité des chantiers, matériel adapté

Travail en hauteur

Équipements adaptés et contrôlés avant utilisation · formation au travail en hauteur réalisée le 17 juillet 2026

Risque électrique

Habilitations adaptées aux interventions réalisées

Troubles musculo-squelettiques

Mobilier ergonomique et ateliers de sensibilisation

Risques psychosociaux

Entretiens individuels, régulation de la charge, droit à la déconnexion, canaux d'écoute

Risques évalués et suivis dans le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), actualisé en fonction de l'évolution des situations de travail et des risques identifiés · suivi médical avec le service de prévention et de santé au travail · politique de septembre 2026, revue chaque année

Sur le terrain : des équipes équipées et attentives à la route

Équipements de protection

- Remis à l'intégration et renouvelés selon leur état
- Dotations tracées
- Vérification avant chaque utilisation
- Tout équipement défectueux est retiré et remplacé
- Port obligatoire sur les chantiers qui l'exigent

Tenue des techniciens

- En complément des EPI : pantalons de chantier renforcés, polos et sweats robustes
- Budget d'entretien de 10 € par mois et par technicien
- Remise tracée par une fiche signée (note de mai 2026)

Risque routier

- Suivi de l'entretien des véhicules
- Présentation annuelle du permis de conduire
- Relais au volant en binôme
- Rappels en réunion et à l'intégration : vitesse, ceinture, téléphone, fatigue



Objectif — 100 % des techniciens formés au risque routier — 31/12/2027

Évacuation : organisation définie, premier exercice programmé

En place depuis septembre 2026

1. Une procédure d'évacuation écrite, applicable aux collaborateurs, visiteurs et prestataires
2. Des responsables titulaires et suppléants désignés par zone
3. Un point de rassemblement extérieur matérialisé par une plaque
4. Un guide pour préparer, chronométrer et évaluer chaque exercice

Prochaines étapes

Prochaine étape

- Premier exercice programmé avant la fin de l'année 2026 : ses temps (sortie du dernier occupant, fin du recensement) serviront de référence ; la sécurité prime sur la vitesse.
- Vérification de l'alarme incendie avec le prestataire — échéance novembre 2026.

Objectif

1 exercice d'évacuation par an



Des conditions de travail pensées pour durer

Espaces et ergonomie

Locaux occupés depuis 2020, conçus avec espaces ouverts, bureaux individuels, salles de réunion, espace de convivialité. Bureaux assis-debout motorisés, sièges ergonomiques avec appui-tête, bras articulés pour écrans.

Télétravail

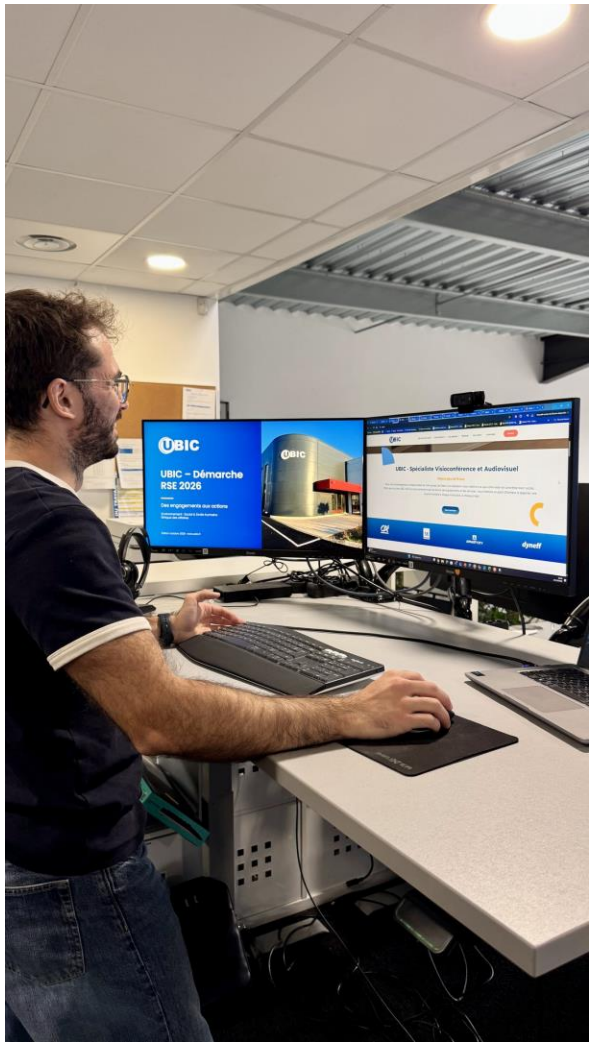
Charte refondue en septembre 2026 : une journée par semaine pour les postes compatibles, journées supplémentaires possibles, allocation forfaitaire par journée télétravaillée, refus toujours motivé.

Droit à la déconnexion

Aucune réponse attendue en dehors des horaires, des congés et des temps de repos ; envoi différé des messages encouragé.

Protection et équilibre

Complémentaire santé prise en charge à 100 % par UBIC · suivi et rappel des congés · examen individualisé des demandes d'aménagement pour raison familiale, avec réponse motivée.



Écouter nos collaborateurs et agir : l'enquête d'avril 2026

1 **Enquête**

3 → 30 avril 2026 · 13 questions · tous les salariés

2 **Analyse**

résultats agrégés et commentaires

3 **Décision**

un thème : cohésion et bien-être au travail

4 **Action**

journée « Volley Cohésion » avec le Mauguio Volley ; lien avec l'enquête expliqué aux participants

5 **Nouvelle mesure**

prochaine édition : octobre/novembre 2026 (enquête semestrielle)

Prochaine étape

Résultats de l'enquête (note sur 5)

Moyenne générale de l'enquête — **4,34/5**

Équilibre vie professionnelle / vie personnelle — **3,8/5**

Connaissance des possibilités d'évolution — **3,6/5**

Mesuré — Avril 2026 · résultats agrégés et anonymisés

Deux points d'attention

- L'équilibre des temps : déconnexion, déplacements, contraintes du travail sur site, télétravail.
- La visibilité sur les évolutions professionnelles, traitée dans le cadre de l'accompagnement et du développement professionnel.



Un dialogue continu avec nos collaborateurs

Instance représentative

18 juillet 2025

élection du comité social et économique (CSE)

2026

vacance des sièges constatée ; processus électoral engagé

Après reconstitution

réunion mensuelle prévue et compte rendu écrit de chaque réunion

Des canaux maintenus en continu

- Échanges directs avec la hiérarchie, la Responsable RH et le Président
- Réunions d'équipe
- Enquête interne deux fois par an
- ecoute@ubic.fr
- Boîte d'expression physique, contribution signée ou anonyme



Convention collective IDCC 1686 · accord d'entreprise : complémentaire santé prise en charge à 100 % par l'employeur (obligation légale : 50 %) · liberté syndicale et statut protecteur des représentants respectés

Développer les compétences dans un métier technique

15 apprentis

11 stagiaires

accueillis depuis la création d'UBIC, dans les pôles technique, commercial, marketing et relation client

Mesuré

1. **Recrutement**
   critères professionnels objectifs ; une réponse à chaque candidature
2. **Intégration**
   parcours formalisé et remise des chartes et politiques
3. **Entretien annuel**
   pour chaque collaborateur, alternants compris
4. **Entretien de parcours professionnel**
   la 1re année, puis tous les 4 ans
5. **Formation**
   certifications constructeurs, vente et relation client, management, santé-sécurité, sensibilisations internes annuelles

Objectif

70 %

de l'effectif ayant suivi au moins une formation dans l'année — 31/12/2027

Formation ouverte à tous, sans distinction de statut, de temps de travail ou d'ancienneté

Chaque alternant suivi par un tuteur désigné

Prévenir le harcèlement et les discriminations

Un cadre élargi

Charte révisée en septembre 2026 : harcèlement moral et sexuel, agissements sexistes et discriminations. Elle s'applique à tous, intérimaires et prestataires compris, au bureau, chez les clients, en déplacement et en ligne.

Signaler en confiance

Responsable RH · Président · ecoute@ubic.fr · boîte d'expression (anonyme possible) · hiérarchie. Formulaire facultatif. Prise en compte sous 5 jours ouvrés. Confidentialité et protection des victimes comme des témoins de bonne foi.

Sensibiliser et suivre

Session collective de 45 minutes (11 septembre 2026) · charte remise à chaque nouvel arrivant et affichée en permanence · bilan annuel anonymisé présenté au comité de direction.

Égalité professionnelle

Suivi annuel de l'égalité salariale femmes-hommes sur la base des postes, catégories socioprofessionnelles, équivalents temps plein et rémunérations.

Objectif — 100 % des salariés sensibilisés — 31/12/2026 · 100 % des responsables hiérarchiques formés — 31/12/2027

Droits humains : des garanties chez UBIC et dans nos achats

Chez UBIC

- Contrat de travail écrit, en français
- Vérification de l'âge et du droit au travail à chaque embauche
- Aucune rétention de documents d'identité
- Aucun frais de recrutement ni dépôt de garantie
- Rémunération versée intégralement par virement
- Liberté de démissionner, sans pénalité
- Heures supplémentaires tracées, rémunérées ou compensées

Avec nos fournisseurs

UBIC ne fabrique aucun matériel et reconnaît que sa capacité d'action en amont est limitée. Elle agit dans son périmètre :

- Engagements publics des constructeurs en matière de droits humains vérifiés lors du référencement d'un nouveau fournisseur direct

  Objectif **dès le 01/01/2027**

- Revue annuelle de la liste des fournisseurs directs
- Vigilance sur le travail dissimulé pour les sous-traitants ; relation réexaminée en cas de manquement avéré

Référentiels : Déclaration universelle des droits de l'homme · conventions fondamentales de l'OIT n° 29, 105, 138 et 182 · Principes directeurs des Nations unies · Alerte : alerte@ubic.fr

04

Éthique des affaires

Intégrité, loyauté et transparence avec tous nos partenaires

Une charte éthique qui engage UBIC et ses partenaires

La corruption, active ou passive, directe ou indirecte, est formellement interdite au sein d'UBIC et dans toutes ses relations commerciales.

Corruption et trafic d'influence

Aucun avantage susceptible d'influencer une décision, aucun paiement occulte ni rétrocommission. En cas de doute : s'abstenir et consulter.

Cadeaux et invitations

Cadeaux clients uniquement en fin d'année, sur liste validée ; valeur unitaire limitée à 100 €, sauf accord préalable de la Direction ; aucun cadeau pendant un appel d'offres ou une négociation sensible ; jamais d'espèces.

Conflits d'intérêts

Toute situation personnelle, familiale ou financière est déclarée à la Direction, qui décide des mesures adaptées. Une déclaration de bonne foi n'est jamais sanctionnée.

Fraude et blanchiment

Aucun paiement en espèces · vigilance sur les transactions inhabituelles et les changements de coordonnées bancaires · attestation annuelle de l'expert-comptable · attestations de vigilance demandées aux sous-traitants.

Charte éthique et anticorruption — version 2.0 du 23 juillet 2026 (première version : 2025), révisée chaque année.

Un dispositif d'alerte ouvert à nos partenaires

alerte@ubic.fr

Ouvert aux collaborateurs, clients, fournisseurs, sous-traitants et prestataires · relevé uniquement par les personnes habilitées par la Direction

Confidentialité

Aucune sanction ni représailles pour un signalement de bonne foi

Respect de la protection des données personnelles

Sensibiliser

Session de sensibilisation à la lutte contre la corruption — 45 minutes, 23 juillet 2026, ouverte à tous les collaborateurs (CDI, CDD, alternants, stagiaires) : définitions, cadeaux et invitations, conflits d'intérêts, fraude, trois cas concrets, procédure d'alerte.

Objectif

- 100 % des collaborateurs destinataires de la charte et sensibilisés — 31/12/2026
- 100 % des nouveaux arrivants à l'intégration
- Au moins une action de sensibilisation par an

Des exigences partagées avec nos sous-traitants

Notre Charte de sous-traitance, révisée en septembre 2026, fixe les exigences minimales applicables à toute intervention réalisée au nom d'UBIC.

Sélection et vigilance

Compétences, habilitations, assurances, régularité sociale et fiscale ; attestation de vigilance actualisée tous les six mois lorsque l'obligation s'applique.

Santé et sécurité

Plan de prévention, EPI adaptés, travail en hauteur préparé, habilitations électriques, signalement immédiat des incidents.

Droits humains

Aucun travail dissimulé, forcé ou des enfants ; égalité de traitement et respect des personnes.

Éthique

Anticorruption, conflits d'intérêts déclarés, aucun paiement en espèces ; accès au dispositif alerte@ubic.fr.

Environnement

Trajets mutualisés, tri sur chantier, filières autorisées pour DEEE, batteries et câbles ; aucun déchet laissé chez le client.

Données

Confidentialité, authentification renforcée, signalement de tout incident sous 24 heures, annexe RGPD lorsque requise.

Contrôles documentaires, visites de chantier et audits proportionnés aux risques ; écarts traités par actions correctives, jusqu'à la résiliation. En retour, UBIC s'engage à la loyauté, à la transparence et au respect des délais de paiement.

Un dispositif suivi : registres et première revue

23/07/2026

charte v2.0 ; ouverture des registres des alertes éthiques et des cadeaux et invitations

02/10/2026

revue intermédiaire par la Direction et la Responsable RH

31/12/2026

diffusion et sensibilisation consolidées

Objectif

2027

première revue sur une année complète

Prochaine étape

Période : 23/07 → 02/10/2026

0 Mesuré

signalement éthique reçu

5 Mesuré

repas d'affaires offerts, d'un montant raisonnable, enregistrés au registre ; aucun avantage reçu enregistré

Plan d'actions

Finaliser la diffusion de la charte, avec accusé de réception	31/12/2026 · en cours
Documenter la participation à la sensibilisation	31/12/2026 · en cours
Alimenter les registres au fil de l'eau	permanent
Revue annuelle complète du dispositif	31/12/2027 · planifiée

Données agrégées et anonymisées : aucune information nominative issue des registres n'est communiquée.

Protéger les informations que nos clients nous confient

Plans de salles, configurations réseau, identifiants des matériels installés : nous manipulons des informations qui ne nous appartiennent pas.

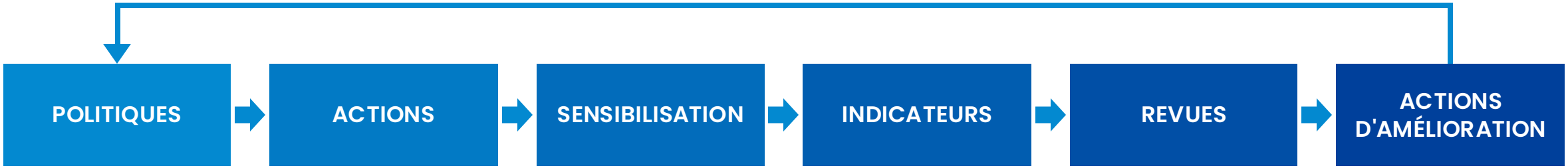
Gouvernance	Deux référents internes désignés par décision du Président (juin 2026) : conformité RGPD et sécurité de l'information ; bilan annuel conjoint à la Direction.
Règles d'usage	Charte informatique (v2.1, juillet 2026) et politique de sécurité de l'information ; authentification multifacteur sur la messagerie et les comptes d'administration lorsqu'elle est disponible ; revue annuelle des accès.
Continuité	Sauvegarde quotidienne des données professionnelles, test de restauration annuel ; plan d'assurance sécurité, de continuité et de reprise d'activité (juin 2026).
Données personnelles	Procédures d'exercice des droits et de gestion des violations ; registres dédiés ; prise en compte d'un incident sous 24 heures ouvrées.
Sensibilisation	Session sécurité de l'information et hameçonnage du 16 juillet 2026 ; objectif : 100 % des salariés sensibilisés chaque année.

05

Pilotage, indicateurs et priorités

Agir, mesurer, améliorer

Une démarche pilotée, de la politique à l'amélioration



POLITIQUES	ACTIONS	SENSIBILISATION	INDICATEURS	REVUES	ACTIONS D'AMÉLIORATION
engagements et objectifs chiffrés, approuvés par le Président	mises en œuvre sur le terrain, au bureau et avec nos partenaires	sessions collectives, intégration, affichage dynamique	datés, avec périmètre et méthode ; mesures et estimations distinguées	révision annuelle de chaque politique ; bilans présentés au comité de direction	plans d'actions avec responsable et échéance

Qui pilote ?

Environnement
Responsable des achats, référente environnement

Social
Responsable RH

Éthique
Direction et Responsable RH

Sécurité de l'information et RGPD
deux référents internes

Direction
approbation et arbitrages

Notre méthode en pratique : cinq exemples

Thème	Engagement	Mise en œuvre	Mesure et suivi	Amélioration
Environnement	Politique environnementale (août 2026)	Reportings déchets et énergie ; session « Nos impacts, nos gestes »	442 kg valorisés (S1 2026) ; dépense carburant - 17,9 % (2025)	Étendre la pesée ; volumes réels de carburant (fin 2026)
Écoute des salariés	Politique de dialogue social	Enquête d'avril 2026	Équilibre des temps : 3,8/5 (moyenne 4,34/5)	Journée « Volley Cohésion » ; nouvelle mesure en octobre 2026
Éthique	Charte éthique et anticorruption (juillet 2026)	Registres ouverts ; sensibilisation du 23/07/2026	Revue au 02/10/2026 : 0 signalement	Diffusion tracée (fin 2026) ; revue annuelle complète (2027)
Santé-sécurité	Politique santé-sécurité (septembre 2026)	Procédure d'évacuation ; responsables désignés ; point de rassemblement	Premier exercice programmé : temps de référence	Vérification de l'alarme incendie (novembre 2026)
Respect des personnes	Charte harcèlement et discriminations (septembre 2026)	Canaux de signalement ; formulaire facultatif	Session de sensibilisation ; bilan annuel anonymisé	Formation des responsables hiérarchiques (2027)

Tableau de bord 2026 — Environnement

Énergie — Estimé

92 %

de l'énergie consommée liée aux déplacements

2025 · siège et flotte

Énergie — Mesuré

27 834 kWh

d'électricité consommée (année de référence)

2025 · siège de Mauguio

Déplacements — Mesuré

– 17,9 %

de dépense de carburant (54 103 € contre 65 870 €)

2025 vs 2024 · flotte

Émissions — Estimé

≈ 85 t CO_2e

émissions liées au carburant (≈ 103 t en 2024)

2025 · flotte, scope 1

Déchets — Mesuré

442 kg

de câbles, métaux et batteries, 100 % valorisés

1er semestre 2026 · siège

Flotte — Mesuré

31 %

de véhicules hybrides (4 sur 13)

au 01/01/2026 · flotte

Mesuré : relevés fournisseur, comptabilité, bons d'enlèvement · Estimé : calcul à partir de la dépense de carburant (1,70 € TTC/L ; 2,66 kg CO_2/L ; 9,94 kWh/L)

Tableau de bord 2026 — Social et éthique

Écoute — Mesuré

4,34 / 5

moyenne générale de l'enquête de satisfaction

avril 2026 · ensemble des salariés

Écoute — Mesuré

3,8 / 5

équilibre vie professionnelle / vie personnelle, point d'attention suivi

avril 2026

Compétences — Mesuré

15 + 11

apprentis et stagiaires accueillis

depuis la création d'UBIC

Conditions de travail — Accord d'entreprise

100 %

de la cotisation de complémentaire santé prise en charge par UBIC

accord d'entreprise · tous les salariés

Éthique — Mesuré

0

signalement éthique reçu

23/07 → 02/10/2026 · dispositif d'alerte

Éthique — Mesuré

5

repas d'affaires offerts tracés ; aucun avantage reçu enregistré

23/07 → 02/10/2026 · registre des cadeaux et invitations

Résultats agrégés et anonymisés.

Nos priorités d'amélioration — Environnement

Mesurer	Étendre la pesée aux cartons et aux déchets déposés en déchèterie	Prochaine étape
	Compter les équipements reconditionnés remis sur le marché (à compter de 2026)	Prochaine étape
	Collecter les volumes réels de carburant auprès des fournisseurs — 31/12/2026	Prochaine étape
Déployer	La collecte sélective des emballages avec le Pays de l'Or — fin 2026 – début 2027	Prochaine étape
Réduire	50 % de véhicules hybrides ou électriques — 31/12/2028	Objectif
	≤ 180 g CO_2/km pour chaque utilitaire renouvelé	Objectif
	- 5 % de consommation électrique par salarié par rapport à 2025 — 31/12/2027	Objectif
Sensibiliser	100 % des collaborateurs sensibilisés aux bonnes pratiques environnementales — 31/12/2026, puis chaque année	Objectif

Nos priorités d'amélioration — Social et éthique

Déployer	Premier exercice d'évacuation avant fin 2026, puis un exercice par an	Prochaine étape
	Utiliser l'alarme incendie lors des exercices suivants, après vérification avec le prestataire (novembre 2026)	Prochaine étape
	Mettre en œuvre et tracer le plan d'action 2026-2027 issu du DUERP, en priorité sur les risques classés élevés	Prochaine étape
Former	Harcèlement et discriminations : 100 % des salariés sensibilisés (31/12/2026) et 100 % des responsables formés (31/12/2027)	Objectif
	Risque routier : 100 % des techniciens ; gestes et postures : 100 % des salariés (31/12/2027)	Objectif
	70 % de l'effectif formé dans l'année (31/12/2027)	Objectif
Évaluer	Enquête interne deux fois par an, avec un objectif de 70 % de participation (31/12/2026)	Objectif
	Revue annuelle complète du dispositif éthique (31/12/2027)	Prochaine étape
Renforcer	Charte éthique diffusée à 100 % des collaborateurs avec accusé de réception (31/12/2026)	Objectif
	Engagements droits humains des constructeurs vérifiés au référencement (dès le 01/01/2027)	Objectif
	Association du CSE au suivi dès sa reconstitution	Prochaine étape

Une RSE pragmatique, mesurable et adaptée à notre activité

Agir — des actions concrètes, là où se situent nos impacts : la route, le matériel, la sécurité des équipes

Mesurer — des indicateurs datés, avec leur périmètre et leur méthode

Améliorer — des revues annuelles et des objectifs fixés jusqu'en 2028

UBIC souhaite inscrire ses relations avec ses collaborateurs, clients, fournisseurs et partenaires dans une démarche responsable et durable.

contact@ubic.fr · www.ubic.fr · www.ubic.fr/green-it — Nos politiques et chartes peuvent être communiquées sur demande.

